

Certificat

"Handicaps et accessibilité"

OBJECTIFS

- Savoir accueillir des personnes quel que soit leur handicap dans un contexte d'études, de travail ou de loisirs.
- Savoir réagir dans des situations délicates liées à un handicap.
- Savoir adapter l'environnement pour le rendre accessible à tous.

En 2023:

Jeudi 28 septembre - Qu'est-ce qu'un handicap?

Jeudi 09 novembre - L'accessibilité : les normes et les usages. Le handicap moteur.

Jeudi 07 décembre - Le handicap visuel.

En 2024:

Jeudi 18 janvier - Le handicap auditif.

Jeudi 15 février - Les handicaps « invisibles ».

Jeudi 14 mars - Les Troubles du Spectre de l'Autisme.

Jeudi 18 avril - Handicap et travail.

Mercredi 29 mai de 13h30 à 17h30 - Évaluation

Toutes les formations ont lieu de 18h à 20h

Bâtiment Michel Serres - Amphithéâtre 1 - 13 rue Lavoisier - Mont-Saint-Aignan

TARIFS

- Gratuit pour les adhérents de HANDISUP et les employeurs partenaires.
- Salariée avec prise en charge par l'employeur : 250 €.
- Inscription à titre individuel (contrat de formation professionnelle) : 50 €.

ÉVALUATION

Pour obtenir le certificat, il faut avoir assisté à toutes les formations (une feuille d'émargement sera signée à chaque session) et valider l'évaluation.





Certificat HANDISUP



"Handicaps et accessibilité"

Inscription 2023-2024

Nom : Prénom :
□ Lycéen □ Étudiant □ Demandeur d'emploi □ Salarié
□ Autre :
Si étudiant :
□ L1 □ L2 □ L3 □ M1 □ M2 □ BUT 1 □ BUT 2 □ BUT 3 □ BTS 1 □ BTS 2
□ Autre :
Spécialité :
Nom de votre établissement :
Si salarié - Nom de l'employeur :
Fonction:
Adresse personnelle :
Tél
E-mail:

TARIFS

- Gratuit pour les adhérents de HANDISUP et les employeurs partenaires.
- Salariée avec prise en charge par l'employeur : 250 €.
- Inscription à titre individuel (contrat de formation professionnelle) : 50 €.
- Pour le règlement, merci de contacter Virginie ZAZZALI : vzazzali@handisup.asso.fr

Date:	

Signature

